

Goéland railleur *Larus genei*

Code Natura 2000 : A 180

Statut et Protection

- Directive Oiseaux : Annexe I
- Protection nationale : L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement.
- Convention de Berne : Annexe II
- Liste rouge nationale : Rare

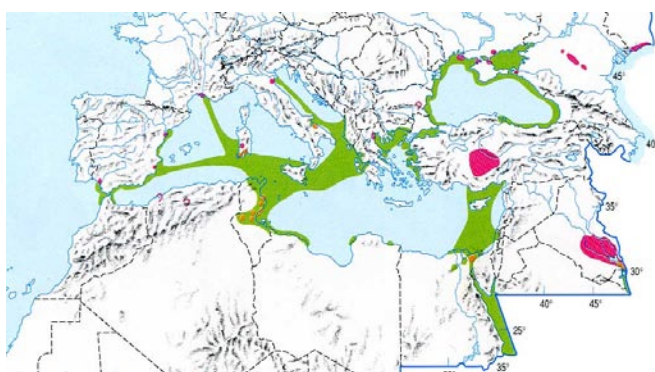
- Classe : Oiseaux
- Ordre : Charadriiformes
- Famille : Laridés



Description de l'espèce

Un peu plus grand que la Mouette rieuse, il s'en distingue facilement par l'absence de capuchon noir en période estivale. Plumage : dos et dessus des ailes gris clair, tête, nuque et dessous blanc avec une nette teinte rosée sur la poitrine. Long bec rouge noirâtre, pattes rouges foncées, et iris jaunâtre. Les juvéniles et les adultes en plumage intermédiaire ont le bec orangé terne avec une pointe légèrement sombre et les pattes orangées pâles.

Répartition en France et en Europe



Le Goéland railleur est réparti de la côte occidentale de l'Afrique à l'Asie Centrale. Le noyau de population se situe dans le Sud de l'Ukraine et de la Russie et au Kazakhstan. En France l'espèce ne nichait qu'en Camargue jusqu'à présent, mais colonise peu à peu le Languedoc-Roussillon.

Biologie et Ecologie

Habitats en Languedoc-Roussillon

Le Goéland railleur est le laridé caractéristique des milieux lagunaires saumâtres. En reproduction, il niche en colonies compactes sur des digues ou des îlots nus ou avec peu de végétation.

Régime alimentaire

Le régime alimentaire du Goéland railleur est composé de poissons (athérines, mullets, soles) et de petits invertébrés (*Artemia*).

Reproduction et activités

Les Goélands railleurs arrivent sur les sites de reproduction début avril. Après de longues parades bruyantes sur les îlots de nidification, les pontes ont lieu en mai et juin. 2 à 3 œufs sont déposés dans une cuvette grattée dans le sol et garnie de végétation sèche et de plumes. Les rebords du nid sont constitués d'un gros bourrelet constitué de fientes. L'incubation dure 23-25 jours et les jeunes volent 35 jours après l'éclosion. Les jeunes sont élevés en « Crèche ». Les deux parents s'occupent à part égale de l'incubation et de l'élevage.

Migrations

Jeunes et adultes disparaissent au cours de l'été pour hiverner plus au sud, en Tunisie ou sur les côtes d'Afrique occidentale.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Les populations du Goéland rائلeur sont très dispersées : 6 à 7000 couples au Sénégal et en Mauritanie, 52 à 60 000 couples dans le Sud de l'Ukraine, de la Russie et au Kazakhstan. En Europe et autour de la Méditerranée, l'espèce niche en Italie (400 couples), en Sardaigne (1500 couples), en Espagne (450 couples), en Egypte (5700 couples), en Turquie (3000 couples). L'espèce ne niche quasiment plus en Grèce (45 couples).

En France, la population nicheuse était jusqu'à très récemment cantonnée en Camargue avec en moyenne 600 à 800 couples depuis 1995. Aujourd'hui, la colonie de l'Etang de Mauguio est la seule colonie hors Camargue de France, avec parfois les Salins de Lapalme dans l'Aude.

Les évolutions des effectifs sont nettement en hausse dans l'Ouest de la Méditerranée. En France, il n'y avait que 13 couples en 1973, puis 88 couples en 1975 et 286 couples en 1992, puis 600 couples en moyenne depuis 1995. Par contre, on note une érosion importante des populations de Mer Noire d'où proviennent très probablement nos oiseaux.

Caractéristique de l'habitat d'espèce sur le site (Effectif et état de conservation)

Le Goéland rائلeur niche sur le grand îlot du Grand Bastit dans la partie Est de l'Etang de Mauguio. 210 couples s'y sont reproduits en 2006 et 100 couples en 2007. L'îlot occupe une surface maximum de l'ordre de 0.8 ha en fonction des niveaux d'eau. La végétation est très clairsemée et constituée de végétation halophile (salicornes et soudes). L'îlot de reproduction est très sensible aux variations de niveaux d'eau.

Menaces

- Les aménagements progressifs du littoral ont entraîné la raréfaction des îlots favorables à la nidification.

Mais la menace la plus importante pour le Goéland rائلeur comme pour tous les laridés coloniaux est la progression spectaculaire du Goéland leucophée. Celle-ci entraîne une série de menaces qui sont les suivantes :

- La colonisation des meilleurs sites de reproduction par le Goéland leucophée, espèce sédentaire qui s'installe très tôt sur les sites de ponte.
- La prédation non négligeable d'œufs et de poussins
- Le report des colonies de Goélands rائلeurs sur des sites de qualité médiocre qui ne peuvent garantir une protection des nichées contre les mauvaises conditions météorologiques (noyade).

Mesures de gestion conservatoire

Il est nécessaire de mettre en place pour l'ensemble des laridés coloniaux une politique de réhabilitation des sites de reproduction à l'échelle de la Camargue et du littoral languedocien :

- Préservation des îlots de nidification
- Interdiction absolue de pénétrer sur ces îlots en période de nidification
- Gestion des niveaux d'eau afin de garantir le succès de reproduction
- Limitation des populations de Goélands leucophées.

Conséquences éventuelles de cette gestion sur d'autres espèces

Cette gestion est favorable pour tous les charadriiformes coloniaux : Sterne hansel, Sterne naine, Sterne caugek, Sterne pierregarin, Mouette mélanocéphale, Mouette rieuse, Avocette élégante, Gravelot à collier interrompu, Echasse blanche.